09/10/2023

DANSE
STAGE DEPARTEMENTAL
Mercredi 8 NOVEMBRE 2023
à QUIMPER (29)

IMPORTANT : Ces informations peuvent toujours évoluer.
CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE
pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille su stage.

LIEU PRECIS :	**Collège Sainte Thérèse** **75 avenue Kergoat ar Lez** **QUIMPER** **02.98.64.44.20**
RENDEZ-VOUS :	**9h00**
DEBUT DES COURS:	**9h30**
FIN DE LA JOURNEE:	**16h30**

LA LICENCE SPORTIVE EST OBLIGATOIRE POUR TOUT ELEVE PARTICIPANT

Mercredi 8 Novembre 2023 à QUIMPER

Ces informations peuvent toujours évoluer. I
I est donc important de CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL BRETAGNE
pour s'informer en temps réel jusqu'à la veille du stage.

Date limite des inscriptions :	***Formulaire d'inscription à retourner par courriel Avant le Vendredi 20 octobre 2023 Adresse mail : mezou.virginie@stetherese.net***
LIEU :	**Gymnase Collège Sainte Thérèse – QUIMPER (29)**
RESPONSABLE DU STAGE :	**Virginie MEZOU**
RESPONSABLE DE l'ORGANISATION :	**Emmanuel GUERIN – 06.87.10.21.65** Directeur régional de l'Ugsel Bretagne
RENDEZ-VOUS :	**9h00**
FIN DE JOURNEE :	**16h30**

Pour participer aux compétitions dans les meilleures conditions, IL EST IMPORTANT DE LIRE ATTENTIVEMENT L'ORGANISATION GENERALE de l'Ugsel et les CONSIGNES SPECIFIQUES A LA DISCIPLINE disponibles sur le site internet de l'Ugsel Bretagne.

LICENCES

LICENCE SPORTIVE :

Se référer à l'article 7 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.
En substance, cet article rend la licence Ugsel OBLIGATOIRE et présentation sous forme matérialisée avec photo ou numérique sur Ugselnet lors des championnats et fera office d'accréditation pour l'année scolaire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

LICENCE IAS (Intervenant AS) :

Tous les IAS doivent être en possession de leur licence respective

LICENCE ENCADRANT :

Se référer à l'article 9 des règlements généraux sportifs de l'Ugsel 2023/2024.
En substance, cet article rend OBLIGATOIRE la licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité pour tout participant encadrant (=personne participant à l'animation de l'AS non Intervenant AS, accompagnateur ponctuel) à une compétition ou rencontre UGSEL. Cette licence doit pouvoir être présentée sous forme matérialisée avec photo, ou numérique sur Ugselnet, et fera office d'accréditation pour l'année scolaire.

Pour obtenir cette licence :

- La personne concernée doit remplir le certificat d'honorabilité :
  https://www.ugsel.org/sites/default/files/reglement-multi-discipline/pdf/Demande%20de%20licence%20encadrant%20Honorabilit%C3%A9.pdf
- le chef d'établissement doit se connecter sur son espace Ugselnet pour déclarer la personne et déposer le certificat d'honorabilité.

USPORT

Comme d'habitude désormais, **nous vous demandons d'inscrire la liste de vos élèves participants sur Usport** (bien faire attention au choix de la journée – sélectionner le bon lieu)

Cette démarche sera possible jusqu'à une semaine après le jour du stage et permettra :

1) si vous le faites avant le stage, d'extraire cette liste pour la fournir à votre établissement.
2) de disposer des statistiques dont l'UGSEL a besoin.

Date limite : le 15 novembre 2023

STAGE : GESTION & DEROULEMENT

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- Accueil / Café Gymnase Sainte Thérèse à partir de 9h
- 1er atelier : 9h30 - 10h30
- 2ème atelier : 10h45 - 11h45
- PIQUE-NIQUE : 12h - Salle Saint Paul Collège
- 3ème atelier : 13h15 - 14h15
- 4ème atelier : 14h30 - 15h30
- RESTITUTION : 15h45 - Gymnase Sainte Thérèse
- Fin prévue à 16h30

LES ATELIERS

- Danse contemporaine 1
- Danse contemporaine 1
- Modern Jazz 1
- Modern Jazz 2
- Danse bretonne :
- Flash Mob
- Danse africaine

ORGANISATION PRATIQUE

- Le nombre d'élèves **maximum** par école est de **30 élèves**.
- Il y a 7 ateliers et chaque élève participera à 4 cours. Merci de répartir au mieux vos élèves.
- Les élèves devront être en **tenue de sport** :
  ATTENTION pour les ateliers --contemporain -danse bretonne, les élèves devront être en chaussettes (très important).
- Nous déjeunerons dans la salle Saint Paul du Collège. Il faudra dont prévoir un pique-nique et surtout **veiller à ce que la salle soit laissée impeccablement propre après le repas**.
- Il y aura des déplacements entre les salles pouvant être d'une petite dizaine de minutes. Un roulement sera donc prévu pour accompagner les élèves d'un atelier à l'autre afin que ceci se fasse en toute sécurité.
- Il sera important que les enseignants se répartissent dans les ateliers (certains intervenants sont mineurs) afin que tout se passe au mieux.